

Habilitation électrique - véhicules électriques ou hybrides ou Engins : Opérations non électrique

Ref. **HEve0-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0
heures
Formacode : 24049

Habilitation concernée : BOL

Avertissement :

Se présenter à la formation munie :

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation.



Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française



Personnes concernées :

Personnel non-électricien (mécanicien auto) : exécutant ou dirigeant des travaux d'ordre non électrique sur des véhicules électriques sous tension



Objectifs :

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un véhicule électrique ou engin
- Identifier la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les véhicules électriques (Norme NFC 18-550)
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux opérations d'ordre non électriques



Programme :

Enseignement théorique

- Notions générales d'électricité
- Constitution des V-E-E et V-E-H et engins
- Dangers de l'électricité
- Analyse de risques et moyens de prévention
- Environnement électrique
- L'habilitation électrique ?
- En cas d'accident ou d'incendie

- Documents applicables
- Les travaux d'ordre non électriques

Travaux pratiques sur V-E-E et/ou V-E-H et/ou engins



Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques.
- Méthode interrogative avec un système de vote interactif TiMS éVal afin de favoriser l'engagement.
- Méthode active est appliquée continuellement par exercices de mises en situations pratiques sur un véhicule électrique mis à disposition dans le cadre des formations réalisées dans les locaux des clients.
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles.



Evaluation et validation :

- du positionnement en début de session
- formative réalisée par quizz ou jeux pédagogiques
- sommative réalisée par QCM et mises en situations pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.